

**UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES**

**Faculté de philosophie et lettres  
Langues et littératures françaises et romanes**

**LA FÉMINISATION**

La mise au féminin dans deux grammaires des années 1930

SENTJENS  
Cédric

Travail réalisé dans le cadre du cours :  
Grammaire descriptive II  
(Roma-B-304)

ANNÉE ACADÉMIQUE 2007-2008

# 1. Introduction

Dans le cadre du cours de *Grammaire descriptive II* dispensé à l'Université Libre de Bruxelles par Mme Englebert, nous proposons ici une étude comparative de deux grammaires, à savoir la 2e édition du *Bon usage* de Grevisse ainsi que la seconde édition de la *Grammaire* de l'Académie française, dont la proximité temporelle (1939 pour la première, 1932 pour la seconde) nous semble être une bonne base pour ladite comparaison.

Dans la mesure où notre étude s'inscrit dans le cadre d'un cours axé sur le féminin et la féminisation du nom, le point de grammaire au centre de notre étude ne sera autre que le genre du nom, et en particulier le discours portant sur le féminin des noms.

La comparaison que nous établirons entre les deux grammaires citées ci-dessus ne se veut pas être critique ; elle aura pour unique but, au niveau de la structure du discours, de comparer la manière d'envisager un point de grammaire et de structurer son énonciation, et au niveau du contenu, de mettre en exergue les convergences ou divergences entre les deux discours.

Chaque fois que nous ferons appel à un des deux ouvrages que sont la *Grammaire* de l'Académie française et le *Bon usage* de Grevisse, nous les désignerons respectivement par *Grammaire* et *Bon usage*.

## 2. Structures

### 2.1. Grammaire de l'Académie française

La *Grammaire* ancre sa description du féminin des noms dans un chapitre plus large, à savoir « Le genre »<sup>1</sup>. Ce chapitre postule en tout premier lieu l'existence, dans la langue française, de deux genres<sup>2</sup>. Le texte en soi n'offre pas de structure balisée par des sous-titres ou des parties du discours. Toutefois, nous pouvons lire, au travers des différents paragraphes décrivant chacun un cas, une organisation générale du discours en deux parties, la seconde étant soumise à de nombreuses subdivisions.

La première partie souligne l'existence de noms s'appliquant aux deux sexes<sup>3</sup> sans changer de forme<sup>4</sup>.

La seconde partie énonce ce que l'on peut considérer comme une règle générale, à savoir l'adjonction d'un *e* final à la forme du masculin pour former celle du féminin dans le cas d'une différence de forme entre les deux sexes<sup>5</sup>.

Les subdivisions citées ci-dessus, faisant suite à la seconde partie, ne sont autres qu'un relevé des cas où la première ou la seconde partie sont soumises à des modifications<sup>6</sup>. En aucun cas toutefois, les termes de *règle générale*, *exception* ou *cas particulier* n'apparaissent dans le texte<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> Académie française 1932 : p. 18.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Le lecteur remarquera le passage du terme *genre* à celui de *sexe* entre le paragraphe précédent et celui-ci.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> D'un point de vue formel, on notera toutefois que ces différents cas, tout comme les deux parties les précédant, sont systématiquement signalés par des alinéas.

Au nombre de ces subdivisions, on trouve :

- les modifications graphiques devant le *e* du féminin (changement d'un *e* en *è*, redoublement de la consonne finale, modification du *v* en *f* et du *x* en *s*, du suffixe *eau* en *elle*, du radical *os* en *oïne*)<sup>8</sup>
- les noms en *eur* donnant *euse* ou *eresse* au féminin, ainsi que les noms en *teur* faisant *trice*<sup>9</sup>
- les noms d'animaux, répartis en deux groupes : le premier comportant les noms dont le suffixe change, le second ceux pour lesquels la distinction entre mâle et femelle se fait par l'adjonction de *mâle* ou *femelle* derrière le nom de l'animal<sup>10</sup>
- certains noms de personnes qui désignent une profession plus ordinairement exercée par des hommes<sup>11</sup> ; ceux-ci conservent la forme du masculin, même quand ils sont appliqués à des femmes, au moyen de la formule *une femme* suivie du nom en question<sup>12</sup>
- des métiers d'homme qui ont pourtant une forme féminine<sup>13</sup>
- des homonymes dont le genre permet de définir le sens<sup>14</sup>
- une liste de mots dont le genre est défini ou expliqué quasiment au cas par cas<sup>15</sup>

## 2.2. *Bon usage de Grevisse*

Le *Bon usage* commence sa description du genre du nom par une bipartition importante des cas envisagés en fonction du corpus, celui-ci pouvant en effet être soit la langue parlée, soit la langue écrite. On remarquera vite que la longueur de ces deux parties est très inégale, la partie consacrée à la langue parlée

---

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> *Ibid* p. 19.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> *Ibid.*

étant beaucoup plus restreinte. Nous nous limiterons dans la comparaison qui suivra à ne prendre en compte que la partie du *Bon usage* consacrée à la langue écrite.

### 2.2.1. Langue parlée

La partie consacrée à la langue parlée<sup>16</sup> s'agence comme suit :

- Noms terminés par une voyelle orale ou une consonne articulée au masculin
  - dont le féminin ne diffère pas du masculin
  - dont le féminin présente une prononciation distincte du masculin
- Noms terminés par une voyelle nasale au masculin

### 2.2.2. Langue écrite

S'ensuit donc la partie consacrée à la langue écrite<sup>17</sup>. Celle-ci est divisée en trois parties numérotées suivies de quatre parties qui, bien que n'étant plus numérotées, présentent la même mise en page que les trois précédentes<sup>18</sup>.

#### 2.2.2.1. Deux formes différentes d'un même mot

Cette première partie comprend quatre sections : le cas général, les cas particuliers et exceptions, les terminaisons spéciales et enfin les formes spéciales.

Le cas général tient en une phrase et définit la formation de la forme féminine d'un nom comme l'adjonction d'un *e* muet à la forme du masculin<sup>19</sup>.

Les cas particuliers et exceptions sont répartis en deux groupes de modifications graphiques, à savoir les mots où la féminisation entraîne un

---

<sup>16</sup> Grevisse 1939 : p. 165.

<sup>17</sup> *Ibid* p. 166.

<sup>18</sup> Dans notre mise en page, nous continuerons dès lors à les numérotéer, mais en mettant cette numérotation entre parenthèses.

<sup>19</sup> *Ibid* p. 167.

redoublement de la consonne finale<sup>20</sup>, et ceux où elle entraîne une modification de la voyelle ou de la consonne finale<sup>21</sup><sup>22</sup>.

Le paragraphe consacré aux terminaisons spéciales se scinde en deux parties : une première consacrée aux mots en *eur* (lesquels se classent encore en quatre catégories : mots en *eur* au féminin en *euse*, mots en *teur* au féminin en *trice*, mots en *eur* au féminin en *euse*, mots en *eur* au féminin en *eresse*), et une seconde consacrée aux noms qui ont un féminin en *esse* (pour lesquels suit une liste exhaustive<sup>23</sup>)<sup>24</sup>.

Enfin, sous l'appellation de *formes spéciales*, Grevisse donne une liste de mots dont le radical ne change pas, mais dont les terminaisons du masculin ou du féminin échappent aux trois paragraphes précédents<sup>25</sup>.

#### **2.2.2.2. Deux mots de radical différent**

L'intitulé de ce groupe de mots en explique clairement le contenu : il s'agit de mots de radical différent selon le sexe<sup>26</sup>, parmi lesquels on retrouve des noms d'animaux et de genres de personnes<sup>27</sup>.

#### **2.2.2.3. Une seule et même forme pour les deux genres**

On retrouve ici *certaines noms de personnes désignant des professions exercées par des hommes ou ne s'appliquant qu'à des hommes qui n'ont pas de forme féminine*<sup>28</sup>, des noms de personnes terminées par un *e* au masculin qui ne changent dès lors pas de forme au féminin, et les noms d'animaux qui n'ont

<sup>20</sup> On retrouve ici les cas des mots finissant au masculin par *el*, *en*, *on* et certains mots finissant par un *t*.

<sup>21</sup> On retrouve ici quatre groupes : les mots en *er* faisant *ère*, les mots en *x* faisant *s* (prononcé *z*), les mots en *f* faisant *v* et enfin les mots en *c* faisant *que*.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> Puisque non terminée – au contraire d'autres – par des points de suspension ou un *etc.*

<sup>24</sup> *Ibid* p. 168.

<sup>25</sup> *Ibid* p. 171.

<sup>26</sup> *Ibid* p.172.

<sup>27</sup> À savoir les *papa/maman, monsieur/madame* etc.

<sup>28</sup> *Ibid.*

qu'une forme mais qu'on distingue par l'adjonction de *mâle* ou *femelle* devant le nom de l'animal<sup>29</sup>.

#### **2.2.2.4. Noms homonymes distingués par le genre<sup>30</sup>**

On retrouve ici deux parties, la première regroupant des homonymes d'étymologie différente, la seconde regroupant des homonymes de même étymologie<sup>31</sup>.

#### **2.2.2.5. Remarques particulières sur certains noms à double genre**

Cette partie énumère les noms à double genre suivants : *aigle, amour, chose, délice, foudre, gens, hymne, merci, œuvre, orge, orgue, Pâque, période* et *personne*<sup>32</sup>.

#### **2.2.2.6. Quelques règles pour reconnaître le genre de certains noms**

On retrouve ici six parties : des suffixes qui induisent généralement le masculin, des suffixes qui induisent généralement le féminin, les noms propres de villes, les noms supposant une ellipse, les noms composés, et enfin les lettres de l'alphabet<sup>33</sup>.

---

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> Bien que nous séparions par un nouveau paragraphe les points 4 et 5, nous sommes bien conscients qu'ils s'inscrivent dans la lignée du point 3.

<sup>31</sup> *Ibid* p. 174.

<sup>32</sup> *Ibid* p. 177 à 183.

<sup>33</sup> *Ibid* p. 183 à 186.

### 2.2.2.7. Noms dont le genre est à remarquer

Grevisse propose ici deux listes de mots, les uns masculins, les autres féminins, dont il signale le genre. Ces deux listes sont suivies d'une liste de mots signalés comme à *usage flottant*<sup>34</sup>.

## 2.3. Comparaison

Le premier point qui saute aux yeux lors de la mise en regard<sup>35</sup> des deux discours est la forte structuration et hiérarchisation des parties du discours dans le *Bon usage*, là où la *Grammaire* ne propose pas de structure marquée graphiquement.

De manière générale, nous avons constaté que les deux grammaires opèrent une même bipartition des cas, selon que les mots changent de forme en fonction du sexe ou non. Toutefois, la *Grammaire* expose d'abord les cas où la forme ne change pas selon le sexe<sup>36</sup>, alors que le *Bon usage* commence par les mots présentant des formes différentes selon le sexe<sup>37,38</sup>. Dès lors, le *Bon usage* inscrit les homonymes, noms d'animaux et noms à double genre (comme *amour*, *hymne* et *orgue*) dans une même lignée<sup>39</sup>, alors que la *Grammaire* revient sur ces mots<sup>40</sup> après avoir fait un détour par les mots changeant de forme selon le sexe<sup>41</sup>, rompant ainsi avec la première partie de son discours (qui concerne les noms s'appliquant aux deux sexes)<sup>42</sup>. Enfin, en ce qui concerne les mots présentant une forme différente selon le sexe, le *Bon usage* divise ceux-ci en deux groupes, selon

---

<sup>34</sup> *Ibid* p. 186 à 189.

<sup>35</sup> Admirez le champ sémantique.

<sup>36</sup> Académie française 1932 : p. 18.

<sup>37</sup> Grevisse 1939 : p. 167.

<sup>38</sup> Dans la partie consacrée à la langue écrite.

<sup>39</sup> *Ibid* p. 174 à 183.

<sup>40</sup> Académie française 1932 : p. 19-20.

<sup>41</sup> *Ibid* p. 18-19.

<sup>42</sup> *Ibid* p. 18.

que la différenciation entre les deux sexes soit opérée au niveau du radical<sup>43</sup> ou au niveau de la terminaison<sup>44</sup>.

Communelangua.com

---

<sup>43</sup> Grevisse 1932 : p. 168.

<sup>44</sup> *Ibid* p. 171.

### 3. Contenu

Dans cette partie de notre étude, nous allons mettre en regard la *Grammaire* et le *Bon usage* et relever les divergences de contenu ou de résultat que présentent ces deux grammaires :

- Au niveau du contenu, on remarquera en tout premier lieu que la *Grammaire*, au contraire du *Bon usage*, ne fait aucune mention de la langue parlée<sup>45</sup>.
- En ce qui concerne le féminin de certains noms de métiers comme *avocat*, *candidat* ou *maire*, le *Bon usage* comme la *Grammaire* font état de l'existence de féminins à forme propre<sup>46</sup> ; toutefois, on remarquera que le *Bon usage* inscrit ces formes dans la partie consacrée à la langue écrite et les attribue aux *progrès du féminisme* et à *l'évolution de la vie sociale*<sup>47</sup>, là où la *Grammaire* semble plus réticente, ne présentant ces mots que comme récents et relevés dans l'usage<sup>48</sup>. On notera en outre que le *Bon usage* cite au nombre de ces noms celui d'*oratrice* alors qu'on retrouve *orateur* quelques lignes plus haut au nombre des noms de personnes n'ayant pas de forme féminine<sup>49</sup>.
- Le mot *aigle* est donné comme masculin par la *Grammaire* dans le seul cas où il désigne l'animal mâle<sup>50</sup>. Le *Bon usage* ajoute à ce cas ceux où il désigne un homme de génie, une décoration portant un aigle, un pupitre d'église ou encore le papier du plus grand format<sup>51</sup>.

---

<sup>45</sup> Si ce n'est quand elle peut mettre certains mots sur le compte de l'usage, donc bien entendu sur le compte de l'oralité.

<sup>46</sup> Grevisse 1932 : p. 173 ; Académie française 1939 : p. 19.

<sup>47</sup> Grevisse 1932 : p. 173.

<sup>48</sup> Académie française 1939 : p. 19.

<sup>49</sup> Grevisse 1932 : p. 172.

<sup>50</sup> Académie française 1939 : p. 20.

<sup>51</sup> Grevisse 1939 : p. 177.

- Le mot *amour* est pour les deux grammaires généralement masculin au singulier, mais le *Bon usage* le donne comme parfois féminin au singulier lorsqu'il est pris au sens de « passion d'un sexe pour l'autre »<sup>52</sup>.
- Le mot *délice(s)* est décrit identiquement dans les deux grammaires, à cela près que le *Bon usage* ajoute en remarque que lorsqu'il est suivi d'une expression comme *un de, un des* ou *le plus grand des*, on met au masculin l'adjectif ou le participe s'y rapportant pour *ne pas choquer l'oreille*<sup>53</sup>.
- Les mots *foudre, merci, pâque* et *période*, signalés comme noms à double genre et décrits dans le *Bon usage*, sont absents de la *Grammaire*<sup>54</sup>.
- Le *Bon usage* donne une description plus exhaustive que la *Grammaire* des différents emplois du mot *gens* et de l'accord des adjectifs s'y rapportant<sup>55</sup>.
- Le mot *orgue* est décrit identiquement par les deux grammaires, à cela près que le *Bon usage* lui attribue le genre masculin au pluriel quand il désigne plusieurs instruments<sup>56</sup>.
- Le *Bon usage* donne des règles pour reconnaître le genre de certains noms en fonction de leur suffixe<sup>57</sup>, le genre des noms propres de villes<sup>58</sup>, des noms supposant une ellipse<sup>59</sup>, des noms composés et des noms des lettres de l'alphabet<sup>60</sup>, lesquelles sont toutes absentes de la *Grammaire*.
- Le *Bon usage* donne aussi deux listes de noms à propos du genre desquels on pourrait hésiter<sup>61</sup>. Ici encore la *Grammaire* n'offre pas de pendant.

<sup>52</sup> Académie française 1939 : p. 20 ; Grevisse 1932 : p. 177.

<sup>53</sup> Académie française 1939 : p. 20 ; Grevisse 1932 : p. 178.

<sup>54</sup> Grevisse 1932 : p. 179, 181, 182 et 183.

<sup>55</sup> Académie française 1939 : p. 20 ; Grevisse 1932 : p. 179 et 180.

<sup>56</sup> Académie française 1939 : p. 20 ; Grevisse 1932 : p. 182.

<sup>57</sup> Grevisse 1932 : p. 183 et 184.

<sup>58</sup> *Ibid* p. 183.

<sup>59</sup> *Ibid*.

<sup>60</sup> *Ibid* p. 185.

<sup>61</sup> *Ibid* p. 186 et 187

- Enfin, le *Bon usage* recense dix mots à *usage flottant*<sup>62</sup>, preuve de son ancrage dans son temps et d'une vision plus descriptive que normative de la grammaire.

Communelangua.com

---

<sup>62</sup> *Ibid* p. 187.

# Bibliographie

ACADÉMIE FRANÇAISE, *Grammaire*, Paris, Firmin-Didot et Cie, 1932, 253 pages

GREVISSE, Maurice, *Le bon usage : Grammaire française*, Gembloux, Duculot, 1939, 777 pages.

ENGLEBERT, Annick, *Grammaire descriptive du français moderne II*, Bruxelles, PUB, 2007, 109 pages.

Communelanguaie.COM

# Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Structures .....	3
2.1. Grammaire de l'Académie française.....	3
2.2. <i>Bon usage</i> de Grevisse .....	4
2.2.1. Langue parlée.....	5
2.2.2. Langue écrite.....	5
2.2.2.1. Deux formes différentes d'un même mot .....	5
2.2.2.2. Deux mots de radical différent.....	6
2.2.2.3. Une seule et même forme pour les deux genres.....	6
2.2.2.4. Noms homonymes distingués par le genre (30).....	7
2.2.2.5. Remarques particulières sur certains noms à double genre .....	7
2.2.2.6. Quelques règles pour reconnaître le genre de certains noms .....	7
2.2.2.7. Noms dont le genre est à remarquer.....	8
2.3. Comparaison .....	8
3. Contenu .....	10
Bibliographie.....	13
Table des matières.....	14

Communelangued.com